

En ce qui a trait à la route Mackenzie qui sera prolongée de Fort Simpson à Inuvik, évidemment, il s'agit d'une requête qui m'a été faite à plusieurs reprises dans tous les villages indiens situés le long du fleuve Mackenzie.

[Traduction]

**M. Nielsen:** Le ministre ayant déclaré qu'il s'est d'ores et déjà entretenu avec les Indiens, dirait-il à la Chambre si des négociations se poursuivent actuellement entre son ministère et la Fraternité au sujet des droits que les Indiens détiennent sur les terres et si le gouvernement a l'intention de suspendre les travaux de construction jusqu'au terme de ces négociations?

[Français]

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur le président, il n'y a pas de négociations précises à ce moment-ci. J'ai fait des propositions aux Indiens de cet endroit, et il semble qu'ils ne soient pas encore prêts à discuter du règlement des problèmes relatifs à ces deux traités. Pour ce qui est de la construction de la route, loin de nuire à la solution du problème des Indiens de cette région, ces travaux vont évidemment aider les Indiens, parce que cela mettra fin à leur isolement.

[Traduction]

**M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent):** Puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant? Comme le premier ministre est absent de la Chambre aujourd'hui, se peut-il qu'il participe aux travaux relatifs à la nouvelle route John-George-Diefenbaker conduisant à Tuktoyaktuk?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'espère que la question du député de Red Deer ne vient pas compléter celle du député de Lambton-Kent.

\* \* \*

#### LE NORD CANADIEN

##### LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—LE RAPPORT AVEC L'AUTOROUTE

**M. R. N. Thompson (Red Deer):** Monsieur l'Orateur, ma question se rapporte à celle posée par le député du Yukon au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Compte tenu de la déclaration faite l'autre jour par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources selon laquelle l'Office national de l'énergie rejeterait toute demande d'installation d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie tant que l'étude de faisabilité ne serait pas terminée et, étant donné que le premier ministre a déclaré qu'il avait l'intention de récupérer une partie des dépenses auprès des compagnies pétrolières, le ministre peut-il nous dire si cela a un rapport quelconque avec l'autoroute du Mackenzie?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le président, il est bien évident que si une route est construite le long du fleuve Mackenzie et que le gouvernement donne un jour la permission à des compagnies de construire des pipe-lines

dans cette région, il serait juste et normal que le gouvernement essaie de récupérer le coût de la construction de la route des compagnies qui construiront le ou les pipe-lines. Il n'y a rien de contradictoire dans cette attitude.

##### LE PROJET DE PIPE-LINE DU MACKENZIE—LES POSSIBILITÉS

[Traduction]

**M. R. N. Thompson (Red Deer):** Une question supplémentaire. Tout le problème soulevé dans les questions précédentes concernait les possibilités de construction de pipe-lines dans la vallée du Mackenzie. Cela signifie-t-il que la construction en est possible et que le ministre est en possession des rapports?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le président, on a reconnu qu'il était possible de construire une route à partir de Fort Simpson jusqu'à Inuvik, ce qui aiderait à mettre fin à l'isolement dont souffrent les Indiens de cette région.

[Plus tard]

[Traduction]

**M. Thompson:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le député de Red Deer invoque le Règlement; il aura la parole pour cela, mais efforçons-nous donc de procéder avec ordre et poursuivons la période des questions orales.

**M. Thompson:** Monsieur l'Orateur, voici l'objet de mon rappel au Règlement. J'ai posé une question sur la faisabilité d'un pipe-line longeant la vallée du Mackenzie, et on m'a répondu en parlant des Indiens. Je voudrais savoir s'il existe un rapport de faisabilité selon lequel on pourrait construire le pipe-line.

[Français]

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur le président, j'ai déclaré,

[Traduction]

Je vais répondre en anglais afin d'aider le député. Nous n'avons pas pris de décision au sujet d'un oléoduc, mais au sujet d'une route. Celle-ci mettra fin à l'isolement des Indiens qui sont établis sur les rives du Mackenzie.

##### L'AUTOROUTE DU MACKENZIE—LE POURCENTAGE DES DÉPENSES IMPUTABLE AUX COMPAGNIES PÉTROLIÈRES

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ou au premier ministre suppléant. Comme le premier ministre a déclaré à Edson, en Alberta, que les compagnies de pipe-lines seraient les premières à bénéficier de cette autoroute et comme il a par ailleurs déclaré que «le gouvernement a l'intention de récupérer une partie des frais de construction de l'autoroute auprès des compagnies de pipe-lines» quel pourcentage de ces dépenses qui, selon le premier ministre, s'élèveront de \$70 à \$100 millions de dollars, sera imputé aux compagnies de pipe-lines et comment le gouvernement envisage-t-il de les récupérer?